



Tél. 09.79.71.43.84
restaurant-scolaire@oudon.fr

A l'attention des parents d'élèves des écoles maternelles et primaires d'Oudon

Madame, Monsieur,

Voici le dossier d'inscription pour permettre à votre ou vos enfants de profiter du service municipal de restauration scolaire sur le temps méridien.

Comme vous le savez, le bien vivre passe aussi par le bien manger, et c'est pour nous, une priorité.

C'est la raison pour laquelle les menus servis au Goutatout sont élaborés en interne sur la base d'un plan alimentaire validé par des nutritionnistes. Les repas sont fabriqués sur place avec au moins un aliment issu de l'agriculture biologique (fruits, légumes, pain) dont l'approvisionnement a lieu en priorité auprès de fournisseurs locaux.

Par ailleurs, pour votre information, depuis plusieurs années, la tarification des repas est basée sur le revenu des familles (quotient familial) afin que le coût d'un repas ne soit pas un frein à l'accès à la restauration scolaire.

Aussi, afin d'organiser dans les meilleures conditions ce service de restauration pour la rentrée, je vous remercie de respecter les délais de retour de ce dossier.

Je vous souhaite avec un peu d'avance, un très bel été

Alain Bourgoïn, Maire d'Oudon

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018/2019

Le dossier d'inscription au restaurant scolaire est à compléter et à signer, même pour un seul repas pris par votre enfant au cours de l'année.

Ce dossier est **à déposer en mairie avant le 7 juillet. Il doit être accompagné des documents suivants :**

- La fiche d'inscription
- La fiche de réservation
- Pour les affiliés du régime général : le numéro d'allocataire complété sur la fiche d'inscription ou à défaut une attestation d'allocataire CAF
- Pour les affiliés MSA : une attestation allocataire
- Une photo d'identité pour les nouveaux inscrits au restaurant scolaire

Nous vous rappelons que toutes les démarches concernant le restaurant scolaire sont à effectuer auprès de Madame Nathalie PERDRIAU - KEMEL

- En laissant un message sur répondeur au 09.79.71.43.84
- En envoyant un courriel à : restaurant-scolaire@oudon.fr

INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

→ TARIFICATION :

Tranches	Année scolaire 2018-2019
Panier repas	1,52 €
0-400 inclus	2,57 €
401-500 inclus	2,85 €
501-650 inclus	3,04 €
651-850 inclus	3,30 €
851-1050 inclus	3,42 €
1051-1300 inclus	3,64 €
1301-1700 inclus	3,86 €
1701-2 100 inclus	4,08 €
> 2 100	4,20 €

Afin de disposer des informations qui nous permettront d'appliquer la tarification correspondant à votre quotient familial, la Caisse d'allocations familiales met à la disposition des collectivités un service internet à caractère professionnel qui permet de consulter les éléments de votre dossier (avec votre numéro d'allocataire). Conformément à la loi « informatique et libertés » vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant.

- **Repas occasionnel** : + 0,50 € pour chaque tranche
- **Repas non réservé** : une majoration de 3 € sera appliquée pour chaque repas non réservé (la veille avant 17h)
- **Une majoration tarifaire de 1€ s'appliquera à chaque repas pris en l'absence de dossier d'inscription complet** transmis aux services municipaux *le jour de la rentrée scolaire.*

La perte ou la détérioration du badge par un enfant sera facturée aux parents (5 € par badge)

→ PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Pour faciliter les démarches de ses administrés, la municipalité vous propose de prélever sur votre compte bancaire ou postal, les factures de restauration scolaire. Celles-ci vous sont adressées le mois suivant la consommation des repas, et le prélèvement est effectué à partir du 15 de chaque mois.

→ GESTION DES RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS

Les annulations ou réservations, doivent être effectuées au plus tard, **la veille avant 17h** de la date de consommation en laissant un message sur le répondeur téléphonique du restaurant scolaire ou bien par courriel.

Pour les parents dont les plannings de travail varient, il est demandé de bien vouloir les transmettre avant la fin du mois précédent.

En cas de maladie de l'enfant il est demandé de prévenir **avant 9h**, l'école **et** le restaurant scolaire (les 2 services étant indépendants) afin que le repas ne soit pas facturé.

Tout repas annulé hors délai ou non annulé sera facturé puisqu'il sera préparé

→ MESURES D'HYGIÈNE ET DE SANTE

Toute prise de médicaments est interdite au restaurant scolaire.

La municipalité fournit des serviettes lavables aux maternelles, les primaires peuvent apporter leur serviette.

→ ÉDUCATION SOCIALE

L'enfant de maternelle accueilli au restaurant scolaire doit être autonome, **il sait manger seul**, se laver les mains, aller aux toilettes et s'habiller (reconnaître ses vêtements). Les menus étant équilibrés, il est donc important que l'enfant goûte à tout.

L'enfant apprend à s'intégrer au sein d'un groupe, il doit communiquer calmement sans crier avec son entourage. Il est possible que le comportement de certains enfants, lorsqu'ils sont en groupe, soit différent de leur attitude habituelle. En cas de non-respect des consignes, l'encadrant note avec l'enfant les faits reprochés sur un cahier, et prévient la gestionnaire. Si trois remarques sont notées, Monsieur le Maire en sera averti et donnera un premier avertissement à l'enfant : 3 avertissements entraînent une exclusion temporaire, voire définitive si aucune amélioration n'est constatée.

**RESTAURANT SCOLAIRE
MUNICIPAL
« LE GOUTATOUT »
44521 OUDON**



restaurant-scolaire@oudon.fr

Tél. 09.79.71.43.84

FICHE DE RESERVATION DES REPAS 2018-2019

RENSEIGNEMENTS	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
NOM			
Prénom			
Date de naissance			
Allergies Si oui, lesquelles ? <small>Validation PAI obligatoire</small>			
Fréquence :	<input type="checkbox"/> Occasionnel (2)	<input type="checkbox"/> Occasionnel (2)	<input type="checkbox"/> Occasionnel (2)
<i>Cocher les cases correspondantes</i>	<input type="checkbox"/> Régulier (1) : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Régulier (1) : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Régulier (1) : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

(1) RÉGULIER : la réservation est automatique sur toute l'année, mais modifiable à tout moment

(2) OCCASIONNEL : votre enfant déjeune ponctuellement au restaurant scolaire

A Le.....

Signature des parents



Fiche d'inscription 2018/2019 RESTAURANT SCOLAIRE

A déposer en mairie
avant le 7 juillet

IDENTITÉ RESPONSABLE(S) LEGAUX

- Nom(s) : - Prénom(s) :
- Adresse domicile :
- Adresse de facturation (si différente du domicile) :
- Téléphone(s) :
- Courriel :
- Allocataire : NOM prénom :

Cocher la case :

- C.A.F. : N° allocataire :
- M.S.A: Attestation d'allocataire à fournir au présent dossier d'inscription

IDENTITÉ DE(S) ENFANT(S)

- ECOLE: (cocher la case correspondante) Jules Verne Saint Joseph
- Nom 1^{er} enfant : - Prénom :
- Sexe (cocher la case correspondante) : garçon / fille
- Date de naissance :/...../.....
- Classe fréquentée à la rentrée 2018/2019 :
- Nom 2^{ème} enfant : - Prénom :
- Sexe (cocher la case correspondante) : garçon / fille
- Date de naissance :/...../.....
- Classe fréquentée à la rentrée 2018/2019 :
- Nom 3^{ème} enfant : - Prénom :
- Sexe (cocher la case correspondante) : garçon / fille
- Date de naissance :/...../.....
- Classe fréquentée à la rentrée 2018/2019:
- Nom 4^{ème} enfant : - Prénom :
- Sexe (cocher la case correspondante) : garçon / fille
- Date de naissance :/...../.....
- Classe fréquentée à la rentrée 2018/2019:

FACTURATION

- Prélèvement automatique déjà mis en place : oui n
- Nouveau Prélèvement souhaité : oui non

→ En cas de nouveau prélèvement, les services municipaux vous adresseront les documents à compléter

RÉGIMES ALIMENTAIRES

- Allergies alimentaires :

.....

.....

P.A.I.* à jour : oui non date :.....

Nom, prénom :

.....

.....

*Allergies : l'enfant est accueilli après l'élaboration d'un projet d'accueil individualisé (PAI) à demander auprès de l'école.

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

- Nom et prénom :
- Numéro joignable entre 12h et 14h :
- Nom médecin traitant :
- Téléphone médecin traitant :
- Hôpital :

J'autorise le responsable du restaurant scolaire à contacter le médecin traitant ou les services médicaux adaptés en cas d'urgence pour mon,(mes) enfant(s).

Les représentants légaux attestent sur l'honneur, l'exactitude des informations de la présente fiche d'inscription ;

Les représentants légaux attestent avoir pris connaissance et accepter les dispositions du règlement intérieur du restaurant scolaire.

Fait à Oudon, le.....

Signatures des parents

Précédé de la mention « lu et approuvé »